

Robert, qui fut, en 1302, la tige des ducs héréditaires de Bourgogne. Or, Lyon fit partie sinon toujours de par le droit, mais presque toujours de fait, du royaume des Deux-Bourgognes, depuis l'année 476 jusqu'en 1033 (car il n'est pas nécessaire de rapporter ici combien de fois il fut pris, repris, surpris, donné ou légué par et pour les ducs de Bourgogne, le roi de France, les empereurs Teutons ou les comtes du Lyon du Lyonnais et Forez), époque à laquelle Burchard II, archevêque de Lyon, revendiqua le Lyonnais, comme héritage de son père, de l'empereur Conrad-le-Salique, duc de Franconie, qui venait d'en hériter lui-même de Rodolphe III, le frère propre (ou le père, suivant quelques historiens) de Burchard, rendit hommage à cet empereur et resta maître de la ville.

Lyon ne porta donc jamais en chef : **BANDÉ D'OR ET D'AZUR DE SIX PIÈCES**, attendu que cet émail d'azur n'entra dans les armes de Bourgogne, qu'au moment où Lyon cessait de faire partie de ce duché.

Je ferai observer ici que, dans l'ouvrage précité, le lion des armoiries attribuées à la ville de Lyon est d'or; malgré toutes mes recherches, il est, je crois, impossible d'admettre une erreur typographique ou autre. Il faut bien aussi remarquer que Louvan-Géliot va chercher bien loin, jusqu'à Clotaire II, en 628 (époque antérieure de quatre siècles au XI^e siècle), l'origine des premières armes de Bourgogne : **BANDÉ D'OR ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES**. Il faut croire qu'en 1625 (il s'est écoulé depuis 235 années), et possédant sous la main des documents authentiques, il n'a pas inventé ces antiques armes.

Malheureusement on est obligé, pour des époques aussi reculées, d'avoir recours à ces historiens, et d'admettre leurs allégations, jusqu'à preuve certaine du contraire.

Ce Géliot était Bourguignon, et m'a paru mettre un grand